



Lettre d'information

L'Anglin. Crédit : Vienne Nature

Natura 2000

Vallée de l'Anglin

N°3 Novembre 2020

Natura 2000

Une politique européenne de préservation de la biodiversité

Natura 2000 est un réseau de sites naturels ou semi-naturels de l'Union Européenne présentant une grande valeur patrimoniale à travers leur faune, leur flore et leurs habitats remarquables*. La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales du territoire dans une logique de développement durable.

Une gestion équilibrée et durable des espaces

La démarche du réseau Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable qui tient compte des préoccupations économiques et sociales. Elle repose sur :

- La création d'un maillage de sites s'étendant sur tout le continent européen pour maintenir la cohérence des actions au-delà des frontières de chaque pays.
- La prise en compte des spécificités locales pour concilier préservation de la nature et préoccupations socioéconomiques : il ne s'agit pas de créer des sanctuaires excluant toute activité humaine.
- La participation active de l'ensemble des acteurs locaux, afin que les partenaires s'approprient les enjeux de Natura 2000.

** La liste précise de ces habitats et espèces est annexée à la Directive européenne Oiseaux et à la Directive européenne Habitats-Faune-Flore.*

“ ”

**La France compte 1 776 sites Natura 2000,
soit près de 13 % du territoire terrestre métropolitain.**

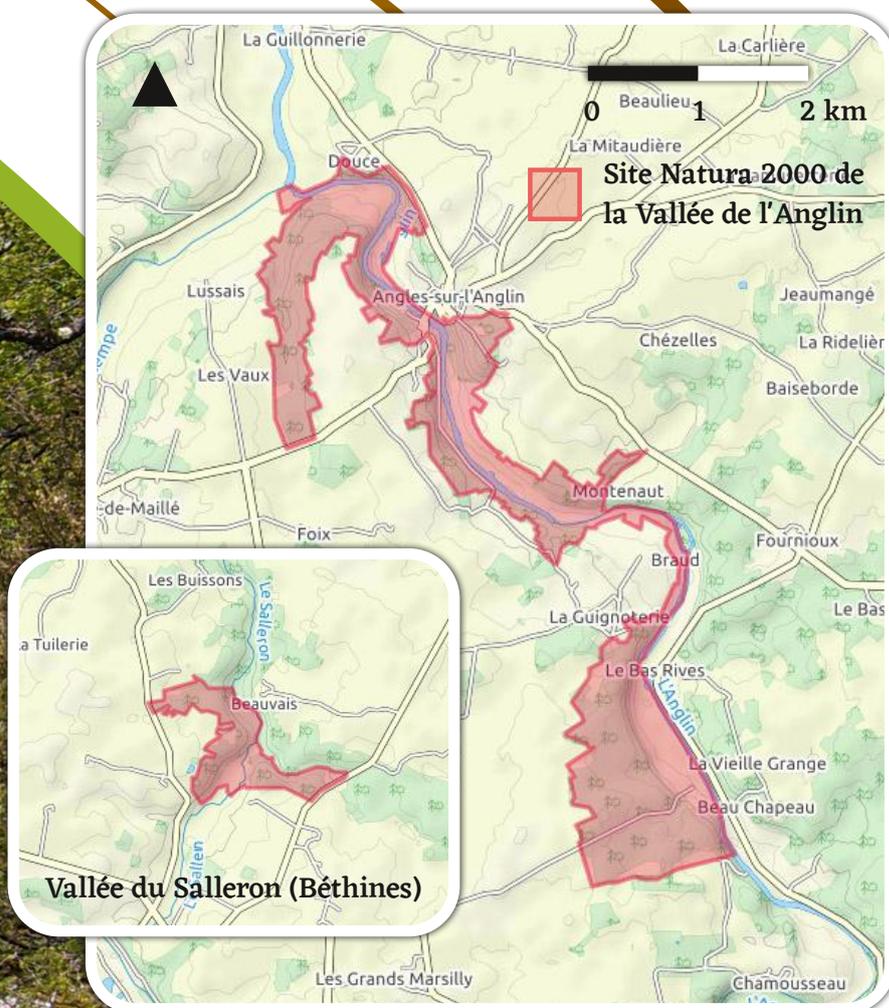
Le site Natura 2000 de la Vallée de l'Anglin (FR 5400535)

Superficie de 568 ha, le site de la « Vallée de l'Anglin » est situé à l'est du département et concerne les communes d'Angles-sur-Anglin, Saint-Pierre-de-Maillé et Béthines.

Ce plateau de calcaire corallien entaillé par la Vallée de l'Anglin présente une mosaïque de milieux remarquables : hautes falaises calcaires (les plus élevées du Poitou-Charentes) aux flancs desquelles s'ouvrent de nombreuses grottes naturelles, pelouses xérophiles et boisements thermophiles de chênes pubescents sur les rebords du plateau, prairies humides inondables des rives de l'Anglin, rivière à eaux courantes etc.

Beaucoup de ces milieux abritent des groupements végétaux rares et originaux qui structurent des habitats considérés comme gravement menacés en Europe et confèrent au site une importance communautaire ; cet intérêt est renforcé par la présence de populations diversifiées de chauves-souris.

L'association Vienne Nature, après avoir été en charge de la rédaction du Document d'objectifs (DOCOB), a été désignée animatrice de ce site Natura 2000.



Zoom sur les actions Natura 2000

Vous êtes propriétaire ?

Le Contrat Natura 2000

Cette démarche volontaire permet aux personnes physiques et morales, de droit privé ou public, de s'engager concrètement dans un programme d'actions en faveur des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sur une ou plusieurs parcelles. Le contrat est signé pour cinq ans et définit des actions à mettre en œuvre conformément au DOCOB, ainsi que la nature et les modalités de versement d'aides financières au propriétaire.

La Charte Natura 2000

Cette démarche comprend des engagements généraux de bonnes pratiques et des recommandations spécifiques à chaque habitat naturel. La charte est signée pour cinq ans et donne lieu à une exonération partielle de la taxe foncière sur les propriétés non bâties sur les parcelles engagées (après demande du propriétaire auprès des services fiscaux). Elle donne aussi droit, pour les parcelles en sylviculture, à des aides spécifiques.

Vous représentez une association ?

Les associations qui exercent des activités sur le site Natura 2000 (randonnée, pêche, canoë...) peuvent signer la Charte Natura 2000, même si elles ne sont pas propriétaires, pour labelliser leurs activités et valoriser leurs bonnes pratiques sur le site.

Pour plus d'informations :
Vienne Nature
 au 05 49 88 99 04
contact@vienne-nature.fr



Vue aérienne de la Vallée de l'Anglin. Crédit : Vienne Nature

Information et sensibilisation



Sortie de découverte du site. Crédit : Vienne Nature

Vienne Nature poursuit son programme pédagogique auprès de la classe de CM1/CM2 de l'école d'Angles-sur-l'Anglin. Les interventions programmées au printemps 2020 ont été reportées en fin d'année en raison de la crise sanitaire.

Une balade grand public à la découverte du site Natura 2000 s'est déroulée le 18 septembre. Le groupe de dix personnes (nombre limité à cause du contexte sanitaire) a arpenté chemins et bosquets pour observer la flore et la faune des lieux. Cette sortie nature a fait l'objet d'un court article dans la Nouvelle République de la Vienne et Centre Presse.

Suivi des populations de chauves-souris



Comptage à l'hiver 2020. Crédit : A. Chéron

La grotte de Boisdichon reste toujours le site majeur de reproduction de chauves-souris du site Natura 2000 de la Vallée de l'Anglin.

Cette grotte abrite chaque été environ 500 Rhinolophes euryales, une espèce sensible et rare (comptage 2019 et 2020).

Six espèces différentes y passent également l'hiver. 1115 individus ont ainsi été comptés à l'hiver 2020.

La grotte des Droux, localisée sur l'autre rive de l'Anglin, abrite également le Rhinolophe euryale au cours de l'été lors de la période de transit. Environ 250 individus y ont été comptés cette année.

Mise en oeuvre du processus de contractualisation du DOCOB



Pâturage dans la Vallée de l'Anglin
Crédit : Vienne Nature

Depuis 2009, Vienne Nature assure l'animation de la mise en oeuvre de mesures agri-environnementales (MAET puis MAEC) au sein de ce site Natura 2000. Depuis 2015, cette animation se fait en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Vienne.

Vienne Nature est chargée de l'animation pour la mise en oeuvre des mesures parcellaires liées à la préservation d'habitats d'espèces et d'habitats naturels d'intérêt communautaire, et la Chambre d'Agriculture pour la mise en oeuvre des mesures-systèmes.

En 2019 et 2020, Vienne Nature a contribué à la rédaction du projet agro-environnemental (PAEC) Vallée de l'Anglin - Basse Vallée de la Gartempe, à la relecture des notices et, comme chaque année, a envoyé un courrier à l'ensemble des agriculteurs du territoire pour leur présenter le PAEC.

Trois agriculteurs ont été rencontrés afin de leur présenter les enjeux du site Natura 2000 et les outils de gestion pour la mise en oeuvre des actions de conservation de la biodiversité. Une visite des parcelles au sein de leurs exploitations a également été menée pour identifier des parcelles qui pourraient être éligibles pour la campagne 2020.

En 2020, certains agriculteurs dont le contrat arrivait en fin d'échéance ont vu leur contrat prolongé pour une année, par contre le territoire n'a pas été ouvert pour de nouvelles contractualisations pour la campagne 2020.

Les Mulettes de la Vallée de l'Anglin

Les mulettes, appelées également moules d'eau douce, sont des mollusques bivalves qui vivent enfouies plus ou moins profondément dans les sédiments des rivières et des étangs. Plusieurs espèces de mulettes sont considérées comme menacées de disparition sur le plan national, européen ou mondial. C'est le cas de la Grande Mulette et de la Mulette épaisse, présentes dans des cours d'eau du département de la Vienne et qui sont protégées sur le plan national et inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive Habitats (espèce d'intérêt communautaire).

Quatre espèces de bivalves sur le site Natura 2000

La recherche de bivalves d'intérêt communautaire dans le cadre de l'élaboration du DOCOB s'est faite à partir de la recherche de valves d'individus morts. Elle avait permis d'identifier quatre espèces de mulettes sans prouver cependant la présence d'individus vivants au sein du site. Il s'agissait de la Mulette des rivières, la Mulette méridionale, l'Anodonte des rivières et la Mulette épaisse (espèce d'intérêt communautaire). La Grande Mulette n'a jamais été identifiée sur le site, mais la découverte récente de juvéniles sur la Creuse, à proximité de la confluence de la Gartempe permet d'envisager sa présence sur l'Anglin.

Étude par ADN environnemental

Au cours de l'été 2020, pour vérifier la présence d'individus vivants de ces espèces, une étude spécifique a été menée par la recherche d'ADN environnemental (ADNe).

Le principe de cette nouvelle méthode est de prélever des échantillons d'eau sur un site et de rechercher dans ces prélèvements des fragments d'ADN que l'espèce aura libérés dans le milieu. La durée de persistance de l'ADN dans l'eau est d'environ 15 jours.

Cette méthode permet donc de détecter la présence de mulettes vivantes à partir de l'échantillonnage, ou au maximum 15 jours avant la réalisation des prélèvements sur une distance de l'ordre de 4 à 10 km.

Les résultats ont permis d'identifier la présence d'individus vivants de deux espèces de mulettes à savoir la Mulette des rivières et la Mulette méridionale. La présence de la Grande Mulette et de la Mulette épaisse n'a pu être mise en évidence. Toutefois, si les individus présentent de faibles effectifs, ils peuvent ne pas avoir été détectés, on parle alors de faux négatifs.

De nouvelles investigations seront menées en 2021 pour localiser des stations d'individus vivants des mulettes identifiées.



Mulette des rivières. Crédit : M. Gaillédurat

Pour en savoir plus : www.vienne-nature.fr/mulettes

Le saviez-vous ?

Les adultes des mulettes sont peu mobiles. Pour assurer leur dispersion dans les cours d'eau, les larves de mulettes, appelées glochidies, se fixent temporairement sur un poisson-hôte.

À la recherche de la Noctuelle des Peucedans

La Noctuelle des Peucedans est un papillon de nuit très discret inféodé à quatre espèces de Peucedan (plante) en Europe centrale. Une seule de ces quatre espèces est présente dans la Vienne : le Peucedan de France.

La présence du papillon ayant été avérée dans le nord de la Vienne en 2015, Vienne Nature a monté un projet sur deux ans (2020-2021) pour connaître sa répartition et son statut sur le réseau Natura 2000 du département. La première année du projet est dédiée à la recherche de la plante hôte, la deuxième est consacrée à la recherche du papillon.

La plante hôte

Le Peucedan de France, *Peucedanum gallicum*, est une plante vivace qui appartient à la famille des *Apiaceae*. Ses fleurs blanches ou roses sont disposées en ombelles, ces dernières sont composées de 10 à 20 rayons inégaux. Les feuilles sont raides et finement découpées. Les folioles sont pétiolées, les feuilles se terminent par trois folioles regroupées. Le Peucedan de France peut atteindre 1,50 m de haut et dépasse souvent le reste de la végétation.

Peucedanum gallicum fleurit de juillet à septembre et affectionne les clairières et les landes. Il est également souvent présent sur les bords de routes et chemins qui longent ou traversent des boisements.

Le papillon

La Noctuelle des peucedans, *Gortyna borelii*, est une espèce rare en France. Depuis 1980, elle n'a été signalée que dans seize départements dont les deux tiers sont situés dans le centre-ouest de la France. Elle fréquente également l'extrême sud du pays ainsi que la Corse. Sa période de vol automnale en fait une espèce peu recherchée et donc peu mentionnée. Les adultes sont peu attirés par les moyens traditionnels (lampe UV et miellées) et les chenilles qui vivent à l'intérieur des tiges de peucedans sont très difficiles à observer pour qui ne sait pas dénicher les indices de leur présence.

Papillons de grande taille, les femelles peuvent atteindre 6 cm d'envergure. Elles évoluent la nuit à travers la végétation des lisières.



Noctuelle des Peucedans. Crédit : D. Morel

Actions menées en 2020

La recherche de Peucedan s'est effectuée sur six sites Natura 2000 dans la Vienne, dont la Vallée de l'Anglin. Les secteurs semblant favorables à la présence de l'espèce ont été délimités sur photo aérienne et ensuite parcourus à pied. Cette démarche a permis d'inventorier la localisation précise de plus de 3000 pieds du Peucedan de France.

À partir de 2021, les stations identifiées seront visitées pour rechercher les chenilles de Noctuelle du peucedan en mai et en juillet. Enfin, des visites nocturnes seront programmées courant octobre pour débusquer les adultes.

Contact

Vienne Nature

14 rue Jean Moulin 86240 Fontaine-le-Comte

Tél. : 05 49 88 99 04

Email : contact@vienne-nature.fr

Site internet : www.vienne-nature.fr



Vienne nature

Renseignements

Le site internet du programme Natura 2000 de la Vallée de l'Anglin :
vallee-anglin.n2000.fr

Le site internet du programme Natura 2000 en France :
www.natura2000.fr



L'Anglin. Crédit : Vienne Nature



UNION EUROPÉENNE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction Départementale
des Territoires



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité